

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° DNCMP/ 20 /S/2026-2027 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE MAISON
CHARGÉE DE REPARER LES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE ABRITANT
LES SERVICES DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ETAT.

Date de publication : 28 / 8 /2026
Date d'ouverture des offres : 16 / 9 /2026

Objet

1. L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour Le recrutement d'une maison chargée de réparer les ascenseurs de l'immeuble abritant les services de l'inspection General de l'Etat.

Financement du marché

2. L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) financera le marché sur ses propres fonds, exercice 2026-2027.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.
4. Les services prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot :
 - La réparation et remise en service des ascenseurs ;
 - L'Amélioration du confort et de la sécurité des usagers ;
 - La réduction du coût de maintenance par l'installation des pièces neuves et disponibles sur le marché actuel ;
 - La mise à jour des systèmes de commande répondant aux normes de sécurité actuelles en rapport avec les ascenseurs.
 - Faire le diagnostic des pannes éventuelles des ascenseurs ;
 - Analyser le système actuel de commande et proposer sa mise à jour ;
 - Fournir, installer et programmer les nouvelles pièces pour la remise en marche des ascenseurs et la mise en conformité de ces derniers avec les normes en vigueur ;
 - Fournir une Garantie de 12 mois du bon fonctionnement des ascenseurs après réparation.

La mission de l'attributaire du marché commencera à réaliser à partir de la date de réception de la notification définitive de l'entrée en vigueur du marché et la durée du contrat est de douze (12) mois.

e

Condition de participation

5. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 161 et 162 du Code des Marchés Publics.

NB : Les Associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

7. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22269526, contre versement de vingt cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) sur le compte n° **CC10261** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au **nom de l'INSS** et vingt-cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) sur le sous-compte n° **CC10003** ouvert à la BRB au **nom de l'OBR**. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Service informatique au premier étage. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
8. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

Visite des lieux

La visite est obligatoire.

Les dates de la visite sont fixées du ~~07~~ au ~~08~~ 09 / 09 / 2026, de 09h à 12h.

Présentation de l'offre

9. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en deux (2) enveloppes intérieures dont l'une contient l'offre technique et l'autre l'offre financière. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure. Quatre (4) exemplaires dont un original et trois (3) copies sont exigés pour chaque offre.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (Garantie bancaire) de **Trois Millions Francs Burundais (3.000.000 FBU)** conformément au Code des Marchés Publics du Burundi en vigueur.
11. Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, rez-de-chaussée, Tél : 22269574 au plus tard

e

le 16/9/2026 à 9 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise effective des offres.

Date et heure limites de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus¹ au plus tard le 16/9/2026 à 9 heures précises, heure locale.
14. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

15. L'ouverture des offres se fera en une seule étape :
Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, deuxième étage, le...../...../2026 à 9 heures 30 minutes. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il signe sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Critères de qualification

16. Les exigences en matière de qualifications sont:

a) Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :

- 1° Les bordereaux (deux) de versement d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) portant le numéro du DAO;
- 2° La garantie de soumission en original (garantie bancaire suivant le modèle en annexe) ;
- 3° L'attestation de non-redevabilité en original et en cours de validité délivrée par l'INSS du Burundi ;
- 4° L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes et en cours de validité délivrée par les Services de l'Office Burundais des Recettes (OBR) ;
- 5° Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
- 6° Un acte d'engagement du soumissionnaire à exécuter correctement le marché (suivant le modèle en annexe) ;
- 7° Les attestations de non faillite et de non litige délivrées par le Tribunal de Commerce et en cours de validité ;
- 8° Le Registre de Commerce (copie) ;
- 9° Les Statuts juridiques (pour personne morale) ;
- 10° Une adresse fixe et connue du soumissionnaire pour la maintenance des équipements

¹ Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, rez-de-chaussée, Tél : 22269508 ou 22269544.

informatiques ;
11° Déclaration de non conflit d'intérêt signée par le Représentant du soumissionnaire.

b) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :

- 1° La soumission établie suivant le modèle en annexe ;
- 2° Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe ;
- 3° Le délai d'exécution.

N.B : L'absence ou la non conformité d'un des documents cités aux points a) et b) de la clause 16 entraînera l'élimination de l'offre au cours de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics en vigueur.

Critères d'évaluation

17. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Capacité juridique de l'entreprise;
- Capacité technique de l'entreprise;
- Capacités techniques des experts alignés;
- Montant de l'Offre financière.

18. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres ont été reconnus administrativement et techniquement conformes au DAO et qui a présenté l'offre financière la moins disante.

En cas d'égalité de points pour deux ou plusieurs soumissionnaires, une nouvelle concurrence sera lancée entre eux seulement pour l'offre financière.

19. Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

Adresse

20. L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est : Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA, Tél : 22269544 ou 22269508.

Bujumbura, le 26/08/2026

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS

